

# Pontcharra

## le mag

**Cadre de vie**  
PLU : Le PADD  
Page 2

**Finances**  
Débat d'orientation  
budgétaire - Page 7

**Jeunesse**  
Du goût dans les assiettes !  
Page 12

**Coléo**  
Une saison qui démarre  
fort ! - Page 18

**N° 6**  
octobre | 2016



DOSSIER

Accueil, démarches, services...  
Gagnez du temps

# N° 6

octobre | 2016

## 02 CADRE DE VIE

PLU,  
Phyto-épuration  
Déneigement  
Concours illuminations de Noël

## 04 ACTUALITÉ

Sécurité dans les écoles,  
Plan communal de sauvegarde  
Hommages, État-civil,  
Circulation zone de Pré Brun  
Moulin Vieux  
Nouvelles implantations  
**Territoire** : TouGo, Sibrecsa  
**Finances** : Projets 2017,  
Déménagement trésorerie

## 08 VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux,  
Expression politique

## 09 DOSSIER

Accueil, démarches, services : gagnez du temps !

## 12 ENTRE NOUS

**Jeunesse** : Du goût dans les assiettes  
Les chiffres de la rentrée,  
Travaux accessibilité à Villard-Benoît  
Au collège : retour sur la mini-entreprise  
Rencontre avec Jérôme Bizet et Joseph Sergi  
**Solidarité** : Foyer-logement, FNATH, L'Accorderie, ADEF /  
ARECE, Accueil SDF Pontcharra, Collecte alimentaire

## 16 LOISIRS

**Sports** : AAPPMA La Gaule du Bréda  
Foot AS Pontcharra  
Portrait : Georges Dubouchet  
CAPRG, Bourse du bénévolat  
**Culture** : Nouvelle saison culturelle du Coléo  
Rentrée de l'école de musique  
**Vie associative** : Retour en image sur le forum

## 21 AGENDA

L'actualité du trimestre  
Vos rendez-vous culturels

**Directeur de la publication** : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction** : Cécile ROBIN / **Rédaction** : Beverb, Marie VIGNARD, Maurice BUCCI, Jean-Baptiste PIOTTO / **Photos** : Mairie, J.-B. PIOTTO, Jacques GAUDRY, Gérard RIGHINI, Patrick DESAY, Jeanne FLEURENT, ASP, Manu BUTTNER, DiamondStudio / **Mise en page** : AIR'N GRAFFIC (04 76 97 39 41) / **Impression** : Imprimerie du Pont de Claix (04 76 40 90 38) / **Diffusion** : Services techniques / **Couverture** : Nouvel accueil à la mairie de Pontcharra / © Beverb

**Parution trimestrielle** : janvier - avril - juillet - octobre  
**Bulletin d'informations municipales / Réalisation service Information**  
ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales  
www.pontcharra.fr - mél : courrier@ville-pontcharra.fr





**01 - Mémoire**

Après le tragique attentat du 14 juillet à Nice, une soixantaine de personnes s'est réunie devant la mairie le 18 juillet pour écouter l'allocution du Maire et observer une minute de silence.

**02 - 600 visiteurs**

La première édition du salon du mariage organisé par l'Union des acteurs économiques et la mairie de Pontcharra, avec plus de 30 exposants venus d'Isère et de Savoie, s'est tenue le week-end du 17 et 18 septembre.

**03 - 150 ans de musique avec L'Harmonie Les Enfants de Bayard**

Festival des harmonies : 70 musiciens se sont produits devant 300 spectateurs dimanche 18 septembre.

**04 - Sensibilisation au handicap**

Les enfants des centres aérés de Saint-Maximin et de Tencin, ont participé à une journée de sensibilisation proposée par Florence Bancion, responsable de la ludothèque municipale. Le matériel utilisé a été acquis par la commune.

**05 - Semaine bleue avec le CCAS de Pontcharra**

Du 1<sup>er</sup> au 11 octobre se déroulait la semaine bleue. Un concours de belote, organisé en partenariat avec l'association ADMR, était, en autres, programmé.



**L'ÉDITO**

**Christophe BORG**

*Maire de Pontcharra*

Tout au long de la dernière campagne électorale nous avons affirmé des valeurs : la transparence, le sens du collectif, l'ouverture d'esprit... J'ai veillé depuis à ce qu'elles soient partagées par tous, que chaque élu, qu'il soit membre de la Majorité ou de l'Opposition puisse exprimer ses idées mais aussi ses désaccords ; les débats sont parfois un peu vifs mais ils sont la respiration de la démocratie. Pour autant, je me suis toujours attaché à ce qu'ils restent dignes.

Une ligne rouge a été franchie cet été et a conduit à la démission du 1<sup>er</sup> adjoint au Maire qui a toutefois souhaité conserver les fonctions de Conseiller municipal et de Conseiller communautaire qui lui ont été confiées par la vox *pupuli*. C'est son choix et son droit le plus strict.

Nos regards doivent maintenant se tourner vers l'avenir. Après avoir travaillé sans relâche à l'assainissement des finances mais aussi à la modernisation du fonctionnement de nos services, nous sommes aujourd'hui mobilisés pour entamer une nouvelle étape du mandat que vous nous avez confié. Le temps des projets est venu et c'est en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité économique de notre commune qu'élus et techniciens vont agir en 2017. Nous poursuivrons parallèlement nos efforts de gestion et n'augmenterons pas les impôts. Nos promesses seront tenues.

Pour relever de tels défis, je m'appuierai sur toutes les complémentarités et ce, dans le respect de chacun. C'est une équipe municipale soudée et toujours mobilisée qui agira à mes côtés, de toutes ses forces, pour rendre à Pontcharra la place qu'elle mérite et aux Charrapontains la fierté de leur ville.

Soyez assurés que nous nous montrerons dignes de votre confiance pour mener à bien les projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

[URBANISME]

# UN PROJET QUALITATIF ET MESURÉ POUR L'AVENIR DE PONTCHARRA



La Ville poursuit l'élaboration de son PLU [Plan local d'urbanisme]. La première phase consacrée au diagnostic et à la définition des enjeux s'était achevée en mai dernier. La deuxième étape de la réflexion prend fin également avec la rédaction du PADD [Projet d'aménagement et de développement durables]. Présenté et débattu en Conseil le 23 septembre, présenté en réunion publique à la population le 11 octobre dernier, il intègre de manière proportionnée développement de la ville, préservation du cadre de vie et équilibre du territoire.

## Un PADD, pour quoi faire ?

Le PADD est la clé de voûte du futur PLU. Il propose une vision globale du développement de la commune pour les 10 à 12 ans à venir, conforme au projet politique des élus. Il doit être compatible avec les décisions de la Communauté de communes et d'autres documents tels que le SCOT [Schéma de cohérence territoriale]. Le PADD de Pontcharra est rédigé par un groupement de prestataires (le cabinet Arche 5 : architectes urbanistes, Soberco environnement : société d'ingénierie et de conseil en environnement, MTM Infra : ingénieur VRD et Cdmf : cabinet d'avocats) à partir du résultat des réunions publiques, des ateliers participatifs avec la population et du travail des élus. Document concis, c'est la feuille de route – pour l'urbanisme – de la politique globale de la commune.

## Trois axes donnent le cap

À Pontcharra, le PADD propose des directives fortes en matière de préservation du paysage, de mixité sociale et intergénérationnelle, d'accessibilité et de dynamisme économique.



**Le Maire, Christophe Borg en compagnie de Jean-Paul Batard et Christophe Lanseur, élus, membres du groupe de travail PLU, lors de la réunion publique du 11 octobre**

Dans un premier temps, il organise le développement de la ville, dans la perspective d'une augmentation démographique contrôlée. Parmi les mesures proposées, notons l'accompagnement à la réhabilitation des bâtiments existants et l'amélioration énergétique du bâti ancien, la diversification de l'offre de logements avec notamment :

- la création de plus petits logements destinés à accueillir les jeunes Charrapontains ou les personnes âgées,

## En chiffres

### Ce que prévoit le PADD

ENVIRON

**8 500**

HABITANTS EN 2028

**+ 83**

LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES/AN

40 logements / hectare de densité moyenne

### Hauteur maximale des nouvelles constructions



RDC

+ 2

+ attique

- une meilleure répartition des logements sociaux sur le territoire,
- et une réflexion sur la mise en accessibilité des principaux espaces publics.

Dans un deuxième temps, le PADD définit un cadre de vie de qualité, qui soit un juste équilibre entre préservation des atouts de Pontcharra et dynamisme de ses quartiers. Cette recherche du vivre bien passe par la protection et la valorisation des patrimoines naturel, culturel et historique (plan d'eau des Lônes, château Bayard, hameaux, vues remarquables, etc.) et la mixité fonctionnelle des quartiers. Les différents secteurs de la commune devront proposer logements, services, équipements et commerces. Le projet cherche ainsi à favoriser les échanges et les activités de proximité. Ce deuxième axe préconise aussi de limiter l'étalement urbain.

Dans un dernier temps, le PADD donne les directives pour renforcer l'attractivité du territoire dans le respect de son fonctionnement écologique. Il s'attache à protéger les ressources en eau et les espaces naturels remarquables. Il vise aussi à favoriser l'utilisation des transports en commun et les déplacements doux. Il prévoit un complément aux infrastructures routières existantes. Enfin, le texte offre des pistes pour soutenir la dynamique commerciale locale et conforter l'activité agricole.

Le PADD exprime ainsi l'engagement et la stratégie des élus pour la commune. Il est consultable à la direction des services techniques (33 rue Ganterie), auprès du service urbanisme, et téléchargeable sur Internet.

Les réunions de concertation se poursuivent. Jusqu'en février, les élus procèdent à la phase de rédaction du zonage et du règlement.

Le projet de PLU sera arrêté en Conseil municipal au premier trimestre 2017, puis soumis aux Personnes Publiques Associées durant 3 mois. L'enquête publique sera organisée au début de l'été.

Le PLU sera approuvé et applicable à partir de l'automne 2017.



Suivez l'actualité du PLU sur  
[www.pontcharra.fr](http://www.pontcharra.fr),  
rubrique Quotidien

## Vos prochains rendez-vous

17 novembre : dernier atelier public  
(sur inscription jusqu'au 6 novembre à  
[plu-pos@ville-pontcharra.fr](mailto:plu-pos@ville-pontcharra.fr))

En mairie : nouvelle exposition consacrée  
au PADD.



**Contrairement à d'autres techniques, Le filtre végétalisé est visible et peut constituer un aménagement paysager avec roseaux, iris d'eau, menthe aquatique...**

## La phyto-épuration

La collecte des eaux usées est une obligation incombant aux communes. Définies dans le zonage de l'assainissement de la commune, certaines zones d'habitat diffus ou éloigné des zones urbaines ne peuvent être raccordées au réseau public collectif, en fonction de contraintes techniques et financières. Pour elles, l'ANC [assainissement non collectif] constitue une solution alternative.

À Pontcharra, cela concerne près de 5 % de la population. Ces habitants doivent disposer d'ouvrages traitant les eaux usées sur leurs parcelles, en général par infiltration dans le sol,

après un prétraitement visant à une décantation. Le SPANC [service public d'assainissement non collectif] est chargé de contrôler le bon fonctionnement de ces ouvrages. Pour faciliter la réhabilitation des installations présentant un risque de pollution avéré, celui du SABRE [syndicat d'assainissement du Bréda] se fait le relais de l'Agence de l'Eau pour aider financièrement les propriétaires.

En juin, une journée Portes ouvertes a été organisée à Pontcharra, permettant de découvrir le filtre de phyto-épuration, qui constitue l'une des nombreuses filières d'ANC agréées par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Cette technique, la plus naturelle possible, optimise l'absorption des eaux usées par les plantes, sans nuisances olfactives. Le filtre végétalisé, visible, peut même constituer un décor végétal évolutif agréable.

Cette solution se prête bien à l'auto-construction pour un bon bricoleur méticuleux. Ainsi, un habitant du Berruer a lui-même mis en place son ANC avec l'assistance logistique et technique du constructeur. Grâce à son travail et à la subvention de 3 000 € de l'Agence de l'Eau, le coût de revient a été divisé par quatre.

+ d'info : [breda.assainissement@wanadoo.fr](mailto:breda.assainissement@wanadoo.fr)

## Déneiger, l'affaire de tous !

La saison hivernale est bientôt là. Les agents municipaux se tiennent prêts à intervenir pour garantir la sécurité des personnes et une circulation fluide dans les rues de Pontcharra.

Un service d'astreinte est mis en place entre fin novembre et fin mars. Le plan de déneigement de la ville porte en priorité sur les grands axes, l'accès aux services publics, les trajets des transports scolaires et l'accès aux hameaux. Lorsque les axes prioritaires sont praticables, les voies secondaires sont à leur tour déneigées.

Mais la sécurité des cheminements, en cas de neige et de verglas, n'est pas du seul ressort de la Ville. Il incombe à chacun de s'informer des prévisions météorologiques. Propriétaires et locataires sont aussi tenus de dégager le trottoir devant chez eux, le long de leur propriété, de ne pas rejeter la neige sur la chaussée – les tas de



neige doivent être stockés de façon à ne pas gêner la circulation piétonne, de stationner en respectant les trottoirs, d'équiper leur véhicule de manière adéquate... Et de limiter les déplacements pour prévenir les désordres et risques d'accident.

## Pleins feux sur les fêtes

Dans le secret des ateliers municipaux, les agents préparent les fêtes de fin d'année et l'illumination du centre-ville. Vous aussi, participez à la féerie en décorant vos façades, vos jardins et balcons, de bleu et d'argent... et remportez des bons d'achat ! La Ville organise un concours d'illuminations et de décorations de Noël. Deux catégories pour concourir : maisons individuelles ou logements collectifs. Inscriptions jusqu'au 7 décembre 2016. Règlement complet, bulletin d'inscription et liste des commerçants partenaires disponibles en mairie ou sur le site de la ville.



[JEUNESSE]

## SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES : UN PLAN EXHAUSTIF



Un glissement de terrain, une inondation, un séisme... sont les types de scénarii abordés dans le plan particulier de mise en sécurité (PPMS). Chaque groupe scolaire a le sien. La procédure en cas de danger y est détaillée : du bon réflexe aux comportements et attitudes à adopter. Cette année la commune a aidé à la réalisation de celui du groupe scolaire Villard-Benoît avec les deux directrices et s'engage avec les deux autres groupes scolaires à une uniformisation de tous les PPMS.

### Risque attentat intégré

Parce qu'on ne peut plus vivre sans imaginer un risque attentat, les PPMS intègrent maintenant cette probabilité. En complément du traditionnel exercice d' « évacuation Incendie », qui se déroulera maintenant une fois par trimestre (il était programmé une fois par an), trois autres exercices ont été introduits dont l'un d'eux porte nécessairement sur l'intrusion de personne ou le risque d'un attentat.

## État civil

### Naissance

Les parents souhaitant une insertion dans le magazine peuvent nous informer par mél : [information@ville-pontcharra.fr](mailto:information@ville-pontcharra.fr) ou le préciser à l'accueil de la Mairie.

### Mariages

- Thomas CAUWET et Caroline QUÉVA
- Théo MARTINEZ et Vanessa PIZZATO
- Ajitav NAYAK et Sabrina CASCIU

### Décès

- Arthur BERTONI
- Catherine BOUSSEMART
- Annabeth CHAIX
- Guy DELÉGLISE
- Oscar DÉPÉTRIS
- Marie D'EURVEILHER ép. MAILLOT
- Bruno FOUONDON
- Jacques GAUDRY
- Alain GUIDET
- Francis LEGRIS
- Marc MOREL
- Josette PERRIN ép. CHARMET
- Armelle RENAUD veuve COHARD
- Jean SADOUX
- TEPPAZ-MISSON Henriette veuve PINOT
- Roland VINCENT
- Marcel VINSARD
- Patrick VIOUD

## 10 décembre

### MARCHÉ DE NOËL AU CENTRE-VILLE



[HOMMAGES]

### Marcel Vinsard, l'artiste



l'âge de la retraite ? Fantasmagoriques ou bien inspirés de la vie réelle, ses personnages étaient modelés avec de la mousse, du bois ou du polystyrène récupérés ici ou là. Son œuvre est prolifique : son jardin arborait pas moins de mille sculptures. De nombreux visiteurs, charrapontains, isérois, nationaux et internationaux ont admiré ses créations devenues mythiques. Aimé et respecté de tous, il restera l'artiste qui a imprimé la ville de son imagination débordante. Toutes nos pensées vont à sa famille.

Marcel Vinsard nous a quittés en juillet à l'âge de 86 ans. Est-ce parce qu'il avait passé 55 ans à dessiner les visages de ses modèles en leur taillant les cheveux que Marcel a entrepris de sculpter des personnages tout entiers à

[RISQUES MAJEURS]

## Faites-vous connaître !



La Ville a élaboré son Plan communal de sauvegarde. Document obligatoire et placé sous la responsabilité du Maire, ce plan détaille les mesures à adopter en cas de crises majeures qu'elles soient climatiques (inondation...), industrielles, naturelles (séisme...), sanitaires (épidémie...) ou qu'elles concernent des perturbations du réseau d'eau ou des événements de sécurité civile (Cf. Le DICRIM à télécharger sur [www.pontcharra.fr](http://www.pontcharra.fr), rubrique quotidien/cadre de vie). Ce plan ne peut être déclenché que par le Maire ou le Préfet. La mairie est en charge notamment de recenser les personnes fragilisées sur le territoire. Faites-vous connaître ! En cas de crise majeure, vous serez les premiers à bénéficier de l'attention des secours qui pourront adapter leurs moyens en fonction de votre situation. En mairie, venez-vous déclarer au service CCAS. Retrouvez le formulaire de recensement sur [pontcharra.fr](http://pontcharra.fr), rubrique quotidien/cadre de vie.



### Jacques Gaudry, l'engagé



Jacques Gaudry nous a quittés en septembre à l'âge de 67 ans. C'est avec une profonde émotion que nous écrivons ces quelques lignes en mémoire de celui qui a mis ses qualités d'écriture au service de l'actualité de Pontcharra. Il était en effet correspondant depuis 2006 au Dauphiné Libéré. Ancien militaire de carrière, son énergie était inépuisable. Passionné de vélo, il avait participé à la mythique course de l'Ardéchoise et avait été membre du Cyclo Pontcharra. Il avait parcouru le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Il jouait dans le groupe Alma del Sur, musique des Andes. En homme engagé, il était secrétaire national du pèlerinage du Rosaire à Lourdes. Aimé et respecté de tous, il est parti trop tôt. Toutes nos pensées vont à sa femme et à sa famille.

[CIRCULATION DANS LA ZONE DE PRÉ BRUN]

## UN CHANGEMENT NÉCESSAIRE POUR LES AUTOMOBILISTES

Au mois d'août, le Conseil départemental a refait l'enrobé de la route (D523B) qui traverse la zone d'activité de Pré Brun ainsi que les deux routes parallèles qui la longent. Ces travaux nécessaires ont été accompagnés d'un changement de circulation au sein de la zone d'activité, décidé par le Maire. Le manque de visibilité aux croisements, les routes qui se rencontrent sans indication de priorité, l'insertion difficile sur la départementale... généraient des accidents. Pas moins de 3 500 à 4 000 véhicules – dont 700 poids-lourds – circulent chaque jour, dans les deux sens, sur cette départementale. « La configuration de la circulation dans la zone présentait des dangers qui n'étaient plus de l'ordre du potentiel tant les accidents étaient fréquents. Cette situation n'est tolérable sur aucune commune. Nous avons donc organisé différemment la circulation ». La route départementale est gérée par le Conseil départemental, les contre-allées par la Communauté de communes. Cependant, cette zone se situant dans une Ville, le Maire a le pouvoir de réglementer la circulation. « Cette décision était primordiale. Je l'ai prise pour la sécurité de tous. Aucun accident n'est à déplorer depuis. Cependant une réflexion est en cours avec le Conseil départemental pour améliorer le plan de circulation de cette zone » explique Christophe Borg, le Maire.



Les accès aux contre-allées de la zone d'activité ont été modifiés.  
Du côté Est de l'avenue Jean-François Champollion, vous entrez vers Samse pour ressortir à côté de Nordia.  
Du côté Ouest, vous entrez après le garage Renault et ressortez après l'usine d'incinération.

### NOUVELLES IMPLANTATIONS

#### Chatain rénove bien

Nicolas rénove et améliore votre habitat : isolation, lambris, bardage.

Contact : 07 84 43 61 19

Chatainnicolas38@gmail.com

#### Esthéticienne à domicile

Vanessa Bello intervient sur le secteur Grésivaudan-Chambéry.

Contact : 06 23 00 91 34

#### Les services de François

François se déplace à domicile pour des soins esthétiques et des services à la personne.

Contact : 06 21 67 56 85

#### Ostéopathe D.O

Choukri Abdelkader s'est installé

113 quai de l'Eglise - Résidence du Parc.

Contact : 06 66 05 19 41

#### Spirit

Cindy Carneiro propose une activité de gardiennage et services animaliers à domicile, dans le secteur du Haut-Grésivaudan.

Contact : 07 71 78 53 95.

spirit.gardiennage.services@outlook.fr

## Pôle emploi

A DÉMÉNAGÉ AU 40, AV. DE LA GARE

[ÉCONOMIE]

## MOULIN VIEUX : UN SITE EN PLEINE RESTRUCTURATION

Marquée par 140 ans d'histoire industrielle, la zone d'activité économique ne pouvait attirer un simple projet de rénovation. Rachetée pour 1 € symbolique à la commune, cette ancienne papeterie a définitivement fermé ses portes en 2005. Cinq ans plus tard, la Communauté de communes se portait acquéreur avec l'objectif de créer une zone économique attractive. Les travaux de démolition et de dépollution inhérents à ce type de friche,

ont démarré en 2016. Les premiers lots devraient être commercialisés en 2018. Les activités dédiées à l'artisanat, au tertiaire et à la petite production y trouveront leur place. D'importants travaux de voirie seront effectués pour permettre aux automobilistes, aux vélos comme aux piétons de circuler en toute sécurité.



### En chiffres

# 3,6

HECTARES DE SURFACE

# 5,9 M € HT

DE BUDGET PRÉVISIONNEL

(dont 20 % de subventions de l'État, de la Région et de l'Europe)

# 19 lots

NON BÂTIS

de 800 à 1 200 m<sup>2</sup> proposés à la vente

[TRANSPORTS]

# TOUGO, VOS DÉPLACEMENTS DANS LE GRÉSIVAUDAN



Le nouveau réseau de transport en commun du Grésivaudan est entré en service le 29 août. TouGo, c'est le nom de vos services à la mobilité dans le Grésivaudan. Ce nouveau nom a été accompagné d'une refonte du réseau de bus, avec la création à Pontcharra de la ligne citadine C.



## INFOS PRATIQUES

### Où acheter vos titres de transport ?

- Tél. 0 800 941 103 (*service et appel gratuits*)
- Agence Tougo (Mobi G) à Crolles
- Mairie de Pontcharra (1<sup>er</sup> étage) :  
Ouvert le mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h  
Jeudi : 9 h - 12 h

*Prochainement, une agence mobilité s'installera à la gare (ouverture au printemps 2017).*

## SUPPRESSION DES TER, LA RÉGION DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

Début septembre, vous avez eu la mauvaise surprise de découvrir que deux trains TER avaient été supprimés aux horaires d'affluence (6 h 53 et 18 h 06) au départ de Chambéry le matin et de Grenoble le soir. La réponse de la SNCF se veut sans appel « pas de personnel qualifié et disponible ».

Conséquences : certains ne prennent plus le train, mais leur voiture. Les embouteillages aux heures de pointe à l'entrée de la ville en témoignent.

La Communauté de communes a donc demandé à la SNCF et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de rétablir rapidement les deux trains en votant une délibération au Conseil communautaire du 26 septembre.

Elle a également réclamé une indemnisation des passagers pour les préjudices subis.

**Dernière minute : la SNCF a annoncé un rétablissement à la « normale » pour le 17 décembre.**

[ENVIRONNEMENT]

# DES NOUVEAUX POINTS RECYCLAGE SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de son Plan de Relance du Tri, le SIBRECSA vient d'installer trois nouveaux points "recyclage" sur la commune :

- sur le parking du Super U (près des courses U et des bouteilles de gaz) ;
- avenue du Dauphiné : au niveau du parking poids lourds, devant la centrale électrique (en face de l'ancienne usine Moulin Vieux) ;
- intersection rue du Grésivaudan / rue des Mettannes : sur la placette à côté du Bréda, en face des nouveaux lotissements « Jardins des arômes ».

Même si les conteneurs ont été relookés, les règles de tri restent les mêmes !

Dans le conteneur jaune : les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les cartonnets et briques alimentaires ;

Dans le conteneur bleu : tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, annuaires, courriers, livres et cahiers) ;

Dans le conteneur vert : les pots, bocaux et bouteilles en verre.



## DERNIÈRE MINUTE

### Réouverture de la déchetterie !

Après deux mois de travaux, la déchetterie a ouvert de nouveau ses portes début novembre.

#### Horaires :

lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
mardi et jeudi de 14 h à 18 h.

Contact : SIBRECSA  
Tél. 04 76 97 19 52  
SIBRECSA.fr



École César Terrier



École Villard Noir

## QUELQUES GRANDS PROJETS DANS UN CONTEXTE FINANCIER PLUS SEREIN

Le budget se prépare alors que la situation financière reste fragilisée par la dette de la commune et la baisse de la DGF [Dotation Globale de Fonctionnement]. Malgré ce contexte difficile, la municipalité envisage quelques grands projets pour 2017. Un résultat rendu possible grâce aux efforts constants des agents et des élus pour maîtriser les dépenses.

Pendant deux ans, la Ville s'est attachée à assainir sa trésorerie et à restaurer la confiance de ses partenaires financiers. Une situation de contention inéluctable qui a conduit à repenser les fonctionnements. Un comité des achats a par exemple été mis en place en juin dernier. Composé de 12 élus, il se réunit chaque mois et étudie les projets au-delà de 10 000 euros : définition des besoins, modes de consultation et de publicité envisagés, etc.

Élus, chefs de service et agents ont aussi cherché à adapter les services et à optimiser les nombreux équipements de Pontcharra. Car la maîtrise des dépenses ne doit pas être contrebalancée par une baisse des performances. Des économies ont ainsi été réalisées. Elles permettent d'anticiper le remboursement de quelques emprunts. Sur ce point, David Audebeau, adjoint au Maire, en charge des finances, est optimiste. Il estime que le désendettement de la commune pourrait intervenir en fin d'année. « Les efforts consentis par les services municipaux et les Charrapontains portent leurs fruits. Toujours précaire mais assainie, la situation financière de la ville nous permet d'envisager l'avenir. »

### Premier volet de la requalification du centre-ville : les écoles

Une étude visant les établissements scolaires a été commandée fin octobre. Elle concerne l'optimisation des conditions d'accueil et la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments. L'étude porte notamment sur le groupe scolaire du centre-ville. En fonction des conclusions rendues et de leur compatibilité avec l'Ad'AP [agenda d'accessibilité programmée], des travaux de réaménagement et d'agrandissement pourraient être engagés. Les chantiers seraient lancés en été pour des résultats visibles dès le mois de septembre 2017. Avec l'acquisition en octobre dernier de la maison Baron (à l'intersection de la rue Gayet et

de la place du Terrail), cette étape signe les prémices des travaux d'amélioration de la circulation, du parking et de l'attrait du centre-ville.

### Lancement du développement de Villard Noir

L'étude sur les écoles intègre aussi l'établissement de Villard Noir, où la croissance démographique devrait être plus soutenue. En fonction des conclusions du prestataire et des directives du nouveau PLU [Plan local d'urbanisme], la ville lancera les travaux annoncés de développement et de contournement du hameau.

Les conclusions de l'étude sur les écoles seront rendues publiques en février prochain. La commune pourra ensuite engager les réalisations prévues par le budget. En parallèle, la municipalité poursuit ses efforts de désendettement et de modernisation des services.

### En chiffres

# 1 M €

Le montant des investissements pour les projets 2017

# 0,5 M €

Le montant de l'enveloppe d'investissements récurrents lancée en 2017 pour les aménagements de voirie ou d'éclairage public, que l'équipe municipale souhaite reconduire chaque année pour améliorer le quotidien des Charrapontains

### Agenda

**10 novembre, à 20 h** : DOB [débat d'orientation budgétaire]

**De mi-novembre à**

**mi-décembre** : préparation du budget par service

**5 janvier 2017** : vote du budget primitif.

À Pontcharra, le budget est désormais voté tôt, car il est plus logique de dévoiler les intentions en début d'année :

- pour permettre d'engager les travaux rapidement avec sérénité,
- en droite ligne avec la stratégie définie depuis 3 ans.

### DÉMÉNAGEMENT PONTCHARRA RATTACHÉE À LA TRÉSORERIE DU TOUVET

Selon une décision de la DGFIP [Direction générale des finances publiques], la trésorerie du centre-ville cessera toute activité le 31 décembre 2016.

Le découpage initial prévoyait qu'Alleverd reprenne l'activité de Pontcharra. Mais les élus de la majorité ont fait poids pour être rattachés au Touvet, plus pratique d'accès. C'est l'option qui a finalement été retenue. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, les Charrapontains devront donc se rendre au Touvet pour leurs démarches et règlements.

La requalification du bâtiment de Pontcharra, propriété de la commune, est en cours de réflexion.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## Extraits des délibérations adoptées au Conseil municipal du 15 septembre 2016

### • ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Election d'un adjoint au Maire suite à la démission du 1<sup>er</sup> adjoint. Cécile Robin prend place en tant que huitième adjoint en charge de la communication et des relations avec la Communauté de communes du Pays Grésivaudan.

Une subvention exceptionnelle a été accordée à l'association qui gère le foyer-logement, *Mieux vivre son âge*. Depuis la fermeture de l'ancienne maison le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et le relogement de 15 résidents, le foyer-logement ne fonctionne plus qu'avec 20 résidents, entraînant une perte de recette de plus de 40 %. Ce qui a compromis l'équilibre financier de l'association (cf. page 14).

### • RESSOURCES HUMAINES

Conformément à la loi, le Conseil municipal doit créer les emplois nécessaires au fonctionnement des services et en tenir à jour les effectifs. Présentation de ce tableau suite aux mouvements de personnel pour l'année 2016 et adoption de celui-ci à l'unanimité.

### • TECHNIQUE – URBANISME

Présentation du projet d'aménagement et de développement durables du Plan local d'urbanisme (cf. page 2). Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015 a été présenté ainsi que celui sur le service public d'assainissement collectif 2015.

### • FONCIER

Le département s'est engagé dans la mise en œuvre d'une infrastructure très haut débit (RIP Isère THD) qui sera le support d'un accès Internet à très haut débit sur le territoire isérois. La Communauté de communes du Pays Grésivaudan, dont Pontcharra fait partie, a été sollicitée dans ce cadre pour un montage financier.

Le conseil a adopté dans le même temps, à l'unanimité, un accord de principe sur la cession d'un terrain au département de l'Isère pour l'implantation d'un nœud de raccordement optique (NRO) soit un bâtiment technique, lieu où convergent les lignes des abonnés.

Enfin le conseil a adopté à l'unanimité le renouvellement du bail aux Consorts Roupioz, qui exploitent le cinéma Jean Renoir situé au 90 avenue de la gare. Ce bail a été reconduit pour neuf ans.

## Conseil municipal du 23 septembre 2016

L'ordre du jour était le projet d'aménagement et de développement durables du Plan local d'urbanisme, ce sujet est développé dans la page Cadre de Vie (cf. page 2).

**Le prochain Conseil municipal :**  
**jeudi 10 novembre à 20 h**  
**DOB [débat d'orientation budgétaire] (cf. page 7)**



Retrouvez l'intégralité des délibérations  
sur le site Internet : [www.pontcharra.fr](http://www.pontcharra.fr)

## [EXPRESSION POLITIQUE]

### Majorité

**Nous souhaitons éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.**

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

## [EXPRESSION POLITIQUE]

### Opposition

Correspondant local du *Dauphiné Libéré*, Jacques Gaudry a su pendant de nombreuses années faire connaître notre commune avec professionnalisme. Décédé le 16 septembre, nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Pendant l'été, un adjoint au maire a donné sa démission de cette fonction. Lors du conseil municipal du 15 septembre, alors qu'il s'agissait d'élire une nouvelle adjointe, et malgré plusieurs relances, nous aurions aimé entendre les élus de la majorité regretter son oubli des principes de respect et de courtoisie et son comportement qui n'a pas été digne du mandat qu'il représentait. Nous sommes souvent pris à partie sur l'action des mandats précédents et ce silence nous est apparu comme contribuant à l'éloignement des citoyens de la vie politique. Nous avons donc décidé de quitter la séance.

Nous avons cependant pris toute notre part au débat sur le PADD qui avait été reporté au 23 septembre.

Nous restons à la disposition et à l'écoute des Charrapontain(e)s à l'adresse : [oppositionpontcharra@gmail.com](mailto:oppositionpontcharra@gmail.com).

Vous pouvez aussi nous joindre : Joseph Mas (06 37 18 18 19), Jeannine Buch (04 76 71 92 97), Ramon Munoz (06 31 11 30 70), Bruno Mathon (06 72 90 40 67), William Bachelet (06 12 35 36 88), Franck Bernabeu (06 82 81 22 55)

[ACCUEILS, DÉMARCHES, SERVICES]

# GAGNEZ DU TEMPS !



La matinée portes ouvertes a permis à de nombreux habitants de re(découvrir) la collection du Chevalier Bayard

Depuis deux ans, la mairie a mis en place une vaste politique de modernisation de ses services. De nouveaux outils performants, un déménagement, des aménagements, une amélioration de l'accueil... dans un seul objectif : faciliter vos démarches et gagner en efficacité.

Dans le cadre des journées du patrimoine, la mairie a ouvert ses portes le samedi matin. Les visiteurs ont découvert dès l'entrée la première nouveauté : une grande banque d'accueil a été installée.

Avant les travaux de modernisation, vous étiez reçus dans un espace situé à droite à l'entrée où toutes les demandes administratives étaient traitées : de la facture aux renseignements sur l'aide sociale... Les plus familiers du bâtiment pouvaient se rendre directement à l'étage. « L'accueil est un enjeu majeur au sein du service public, c'est le premier contact » explique Marie Vignard, Directrice générale des services, « en vous recevant dans le hall, derrière cette banque, l'équipe d'accueil vous fait gagner du temps. En fonction de votre demande, vous êtes ensuite dirigés dans un service qui vous recevra de façon plus personnelle et confidentielle ». Une nouveauté qui s'accompagne d'une réorganisation : les services accueillant le public ont été installés au rez-de-chaussée.

## Le retour du Chevalier Bayard

La deuxième curiosité de cette matinée se situe au premier étage. La collection de tableaux et d'objets du Chevalier Bayard y trône. Cette

collection avait été prêtée au musée d'Allevard dans le cadre de l'exposition des 500 ans de Marignan. Elle a retrouvé sa place au sein de notre commune. Georgette, née à Pontcharra, apprécie ce retour « Le Chevalier Bayard, c'est notre identité. La statue est magnifique et les tableaux sont impressionnants. C'est important de les exposer ici ». Pour Julien, 12 ans, venu en famille, « l'armure ici à la mairie, c'est vraiment sympa. C'est authentique. Le chevalier devient encore plus vrai ». Patrimoine incontournable, il était important pour l'équipe municipale de réunir ces œuvres.

« Tout comme cette mairie appartient à ses habitants, cette collection fait partie de notre histoire commune. Elle est modeste et exposée dans la plus grande sobriété mais elle est en partage » explique Monsieur le Maire. Pour le reste quelques travaux de peinture et de rafraîchissement ont été effectués dans un budget maîtrisé.

## Nouvelle adresse pour les services techniques

Depuis la fin du mois de septembre, les services techniques (eau, urbanisme, agents techniques) se sont regroupés et se sont installés à la maison



Derrière la nouvelle banque d'accueil, Marie-Claire vous renseigne et vous oriente

des services. Ainsi rassemblés, les agents et la direction travaillent de façon plus étroite. Une fluidité retrouvée qui permet aux équipes de mieux répondre à vos besoins : les horaires sont élargis et un accueil vous est dédié. La Maison des services se situant dans la zone d'activité du Bréda, l'accès y est facilité : la gare est à quelques pas, un grand parking borde le bâtiment et à proximité se trouve l'arrêt de bus Village d'entreprises de la Citadine C. Le fonctionnement de l'ensemble des permanences et des aides proposées à la Maison des Services (CAF, Mission Locale, Assurance Maladie...) reste identique.

**Le portail famille : un service accessible 24h/24h, 7j/7**

Vous faire gagner du temps, c'était aussi pour les équipes gagner en réactivité. Pour elles comme pour vous, il était nécessaire de proposer des solutions informatiques et digitales performantes. Le portail famille est à votre disposition depuis plusieurs mois. Accessible depuis le site Internet, il facilite toutes vos démarches liées au scolaire, au périscolaire et à la petite enfance. Vous pouvez suivre vos dossiers, stocker vos documents, consulter l'historique de vos demandes et surtout payer en ligne. Par ailleurs pour le périscolaire et la cantine, une seule facture est maintenant éditée. Vous consultez aussi, sur ce portail, les menus de la cantine.

« Un confort et une efficacité gagnés par les familles et les services, qui devraient de moins en moins gérer ces demandes et ainsi se recentrer sur d'autres missions, où la valeur ajoutée est plus importante » explique Vincent Sintive, adjoint au Maire chargé de l'administration générale et des ressources humaines.

**Bon à savoir !**

Un ordinateur est à votre disposition au service état-civil de la mairie pour toutes vos démarches administratives. L'accès au portail Famille par exemple s'y fait en toute liberté.

**Les services techniques regroupés à la Maison des services**

**NOUVEAU NUMÉRO**  
04 76 97 81 85  
Urgences service de l'Eau  
06 81 92 12 96

**Horaires d'ouverture**  
Du lundi au jeudi  
de 8 h 45 à 12 h 15  
Le vendredi de 14 h à 17 h  
Sur rendez-vous en-dehors  
de ces horaires

**2 questions à****CHRISTOPHE BORG** MAIRE DE PONTCHARRA**Le conseil municipal vient d'être réorganisé. Quelles sont les conséquences sur l'action municipale ?**

L'action municipale n'est pas portée par un seul homme mais par toute une équipe. Ecartier un adjoint qui a démissionné est un choix d'équipe. Cette démission a demandé une réorganisation, mais notre action reste dictée par nos objectifs, qui sont inchangés. Cécile Robin est devenue adjointe. Elle a en charge la communication (mission qui était la sienne en tant que conseillère municipale déléguée) et gèrera les relations avec la Communauté de communes (elle est aussi conseillère communautaire). La loi NOTRe impose de transférer un certain nombre de compétences à la Communauté de communes. Le Tourisme deviendra ainsi intercommunal au 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'eau et l'assainissement le rejoindront au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Pourtant nous ne voulons pas perdre ce lien de proximité avec les habitants. David Audebeau, en charge des finances, complète sa délégation avec la gestion du patrimoine bâti et non bâti, de l'économie et de l'environnement. Il siège à la commission intercommunale qui étudie l'impact des transferts sur les finances. Le secteur technique (travaux, urbanisme) a été élargi à l'entretien des bâtiments et confié à Jean-Paul Batard. Ces nominations font donc sens. Cette réorganisation imprévue se transforme en une opportunité. Après deux ans d'exercice, elle nous permet de mettre les compétences en complète cohérence avec les évolutions du territoire dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

**Moderniser les services et assainir les finances. Est-ce compatible ?**

Ces objectifs étaient avant tout des besoins. Les outils des agents, leur mode de travail n'avaient pas évolué depuis des années. La première action favorable autant aux équipes qu'aux Charrapontains a été la création du portail Famille. Un gain de temps, puisqu'on limite les déplacements et un gain d'efficacité : la réponse est immédiate. Efficacité, réactivité sont nos maîtres mots. Dans cet esprit, le service des marchés publics s'est doté d'un logiciel métier afin d'évaluer les offres de façon la plus juste. Enfin, nos priorités du mandat sont les écoles ainsi que la réduction des frais de fonctionnement et la maîtrise des investissements. Nous ne lançons pas de travaux importants mais structurants. Car nous avons pris cet engagement au début du mandat de ne pas augmenter les taux des impôts. Ce choix politique commence à porter ses fruits ; nous pourrions apporter prochainement de bonnes nouvelles. Une gestion saine est maintenant à l'œuvre.



**Le Maire, Christophe Borg,**  
entouré de ses adjoints et conseillers délégués

[COMMUNICATION]

## DES SUPPORTS QUI CHANGENT, À QUOI ÇA SERT ?

Des outils performants, une information claire dans un ensemble cohérent et identifiable, pour vous, la Ville a revu ses supports.



### Pontcharra Le Mag et l'Express infos : une information claire dans un ensemble graphique cohérent

La nouvelle formule de Pontcharra, le Mag, a été dévoilée en juillet 2015. Fer de lance de ce coup de jeune sur les supports de communication, le journal a gagné en lisibilité et en modernité. Sa charte est également reprise sur les documents tels que le Dicrim ou le dépliant mensuel l'Express infos. Le nouveau graphisme est venu mettre en valeur l'information claire et synthétique que contient cette lettre. Ces différents supports édités par la mairie ont gagné en cohérence et sont donc plus facilement identifiables.



### Digital : sur tous supports, retrouvez Pontcharra.fr !



Le choix même de l'adresse évoque la simplicité dans laquelle la communication retrouve ses marques. Le nouveau site gagne en lisibilité et propose des services en ligne : vente des billets Coléo, portail famille, consultation du POS, etc. Il vous permet de gagner en efficacité dans votre recherche d'informations (nouvelles rubriques, carrousel d'actualité) mais également dans vos démarches : formulaires, demande d'intervention...

Et tout ça en surfant sur n'importe quel support (smartphone, tablette...) !

Découvrez votre nouveau site : [www.pontcharra.fr](http://www.pontcharra.fr)



### L'information en un clin d'œil

2 panneaux lumineux ont été installés à des endroits stratégiques. Ils annoncent tous les événements auxquels vous êtes conviés.



### Et bientôt...

... un nouveau logo ! Il est l'identité de la Ville. Il doit donc refléter son dynamisme, en cohérence avec le nouveau cap entamé par l'équipe municipale. Un logo c'est une fierté pour vous mais c'est aussi une visibilité qui dépasse les frontières de notre commune. Une identité qui devait gagner en modernité pour être reconnaissable au sein de l'intercommunalité et au-delà du département...

[RESTAURATION SCOLAIRE]

# DU GOÛT DANS LES ASSIETTES !



Depuis la rentrée, Elior est aux commandes des cuisines dans les deux restaurants scolaires de maternelle et d'élémentaire. Quels changements dans les assiettes de nos enfants ?

« Tout devra être mis en œuvre pour éviter la monotonie. [...] Les menus à jour fixe sont à proscrire », le ton était donné dans le cahier des charges. Si Elior a été sélectionné, à la suite d'un appel d'offres et dans le cadre d'un groupement de commandes avec les communes de Saint-Maximin et Barraux, c'est pour sa garantie d'un repas sain et de qualité. « Un critère essentiel dans l'appel d'offres » rappelle Claudine Peirazeau, responsable du service jeunesse et vie scolaire. Résultats dans les assiettes de nos enfants : un produit issu de l'agriculture biologique par repas (jamais le même) et 40 % des produits relevant de l'alimentation durable. Légumes de saison, produits de nos régions... et des soupes pour l'hiver ont été introduits au menu. « Les élèves apprécient le changement, ils témoignent spontanément de ce qu'ils aiment maintenant manger » note Marina Fournier, coordinatrice enfance jeunesse. À terme, la municipalité aimerait atteindre les 40 % de composantes bio par repas.

## Les nouveautés : tout en simplification

Si la qualité était l'enjeu de cette nouvelle collaboration, le prix devait être raisonnable. Le coût d'un repas est pris en charge, dans sa majorité, par la commune. Vous payez la différence, le tarif variant selon votre quotient familial. C'est ce dernier qui vous place dans le barème. Cette année, les seuils de ce barème ont été simplifiés et harmonisés. Autre nouveauté : les inscriptions s'effectuent via le portail Famille sur le site Internet de la Ville. Les effectifs ayant nettement augmenté cette année, n'oubliez pas d'inscrire ou de désinscrire votre enfant via ce portail, c'est simple comme un clic !

## Éducation à chaque repas et animation



Sandrine Simonato, adjointe au Maire en charge de l'enfance et de la jeunesse explique : « Le repas est un moment important. La gestion des enfants et du temps doit être optimale surtout quand deux services sont nécessaires

pour faire déjeuner l'ensemble des élèves. Nous avons confirmé les salariés en pérennisant leurs postes. Le maintien des équipes est un atout pour le bon déroulement du repas mais aussi pour monter des projets ». Elior propose des temps forts autour de la nutrition. Du 10 au 16 octobre, les élèves ont, par exemple, pris leur repas au rythme de la semaine du goût. Décorations, animations et jeu concours leur étaient proposés. En complément, des repas à thème sont organisés.

« Notre objectif : que les enfants goûtent à tout. Un enfant, pour qu'il s'habitue à un aliment, doit le goûter plusieurs fois » explique Marina Fournier. Une éducation payante ! « Certains se resservent aujourd'hui des légumes qu'ils ne mangeaient pas avant. » Au-delà du goût, les animateurs se fixent aussi un objectif pédagogique : ne pas se lever, déjeuner avec les couverts et gagner en autonomie.

## Les enfants le disent

**Liam CE1** « les épinards sont mieux qu'avant »

**Juliette CE1** « les yaourts sont meilleurs »

**Sirine CP** « les aliments ont plus de goût »

**Ruben CE1** « les quenelles sont meilleures »

## Les chiffres de la rentrée

794 enfants ont fait leur rentrée en primaire cette année. 43 élèves supplémentaires, par rapport à l'an passé, ont pris le chemin de l'école. Cette augmentation concerne davantage l'élémentaire (+ 36 élèves) que la maternelle. À Villard-Benoît, une classe supplémentaire a été ouverte en élémentaire. Les deux classes de très petite section (à partir de 2 ans) /petite section comptent 24 élèves au total. Au collège, 695 élèves ont fait leur rentrée dans 28 classes. Au lycée, 1 105 étudiants sont répartis dans 34 classes.



[ÉDUCATION]

# AU COLLÈGE, JE CRÉE MON ENTREPRISE



Les minis entrepreneurs de la classe de 3<sup>e</sup> entourés de leurs professeurs

L'option aurait pu disparaître. Mais la direction du collège a soutenu Marie-Pierre Oyant, professeur de SVT et Azouaou Aït Ali Slimane, professeur de technologie, dans leur projet de maintenir deux heures par semaine, pour la *mini-entreprise*.

Ces heures sont consacrées à l'immersion dans une entreprise : celle que les élèves créent. En mini-entrepreneurs, ils font fonctionner leur PME dans un objectif de production. L'an dernier, les élèves ont commercialisé un porte-clés dont les bénéfices (20 %) ont été versés à une association caritative. Avec le reste, ils ont remboursé les investisseurs et se sont offert un loisir.

Gestion des finances, marketing, production... « Même s'ils ont été recrutés sur un poste précis, ils touchent à tout » explique Azouaou Aït Ali Slimane. Les élèves organisent collégalement le contenu de la séance. Les tâches sont transmises par *Entreprendre pour Apprendre*, organisme accrédité par l'Éducation nationale, qui coordonne cette action et organise le salon régional des mini-entreprises. Les élèves y concourent pour plusieurs prix.

Une expérience enrichissante pour acquérir ou renforcer des qualités indispensables à la vie professionnelle : débattre, être polyvalent, accueillir la critique, se responsabiliser, etc. « En tant que professeurs, nous ne participons pas à leur prise de décisions. Nous les accompagnons uniquement » poursuit Marie-Pierre Oyant. Ces compétences sont ensuite consignées dans leur curriculum vitae ainsi que sur leur compte d'orientation en ligne, outil précieux pour les enseignants et les professionnels.

## [ACCESSIBILITÉ DANS LES ÉCOLES]

### Début des travaux à Villard-Benoît

Le groupe scolaire Villard-Benoît sera le premier à entamer les travaux nécessaires pour permettre à tous l'accessibilité de l'établissement. Ceux-ci comportent deux volets : les aménagements pour les personnes à mobilité réduite (pente douce, rambarde...) et la prise en compte des autres handicaps (visuels, cognitifs...). Les travaux s'effectueront pendant les vacances scolaires. Le coût prévisionnel est de 70 000 €.



Rencontres avec

**JÉRÔME BIZET** ANCIEN PROVISEUR DU LYCÉE PIERRE DU TERRAIL ET SON SUCCESSEUR DEPUIS SEPTEMBRE, **JOSEPH SERGI**



### Premières impressions ?

**Joseph Sergi.** Très bonnes ! Il y a de nombreux projets dans les domaines du sport, du théâtre, de la culture : la résidence poétique - une poétesse lilloise promeut sa discipline aux collège et lycée -, la section 1<sup>er</sup> STMG qui réalise un film... Communiquer sur toutes ces initiatives sera notre objectif.

### Vos ambitions ?

**Jérôme Bizet.** A mon arrivée, les effectifs étaient tels que l'intégralité des cours n'était plus assurée. Des salles de travaux pratiques (TP) manquaient. Le restaurant scolaire était sous-dimensionné (1 000 jeunes pour 200 places). Avec le soutien de la région, j'ai lancé un programme de construction : 15 salles de classe, 2 de TP, 1 point de restauration rapide, et le projet d'un nouveau restaurant scolaire et d'un nouvel internat. 4 ans après, les salles (classe et TP) sont opérationnelles, le point de restauration rapide fonctionne. La construction du restaurant et de l'internat est à l'étude.

**JS.** La réputation du lycée est bonne. Je la maintiendrai et la développerai. 97 % de taux de réussite au bac, c'est un succès. Mais pour les 3 % restant quelles solutions s'offrent ? Trouver des alternatives est primordiale. Les élèves en mobilité en Europe et la classe européenne sont aussi des atouts pour l'avenir des jeunes. Un dynamisme à conserver.

**JB.** Je suis satisfait d'avoir contribué à l'instauration d'un climat serein, les actions de la vie scolaire y contribuant (carnaval et challenge Bayard). J'ai pris beaucoup de plaisir à travailler dans ce lycée où le personnel est investi et les élèves respectent leur établissement. Des tables de pique-nique et des fontaines à eau ont été installées. Sensible au cadre, j'ai fait replanter des arbres et j'aime le parterre de lavandes à l'entrée ! En collaboration avec la municipalité, les nuisances auprès de nos voisins ont été également limitées. C'est un établissement dans lequel il fait bon vivre. Les élèves me saluent et certains me serrent la main : j'en suis fier.

### Un avant et un après ?

**JB.** J'ai été appelé à d'autres fonctions d'Inspecteur d'Académie, Inspecteur pédagogique régional établissements et vie scolaire.

**JS.** Professeur agrégé d'italien, j'ai enseigné dans l'académie d'Aix-Marseille avant d'entrer dans celle de Grenoble en 2007. Je fus personnel de direction proviseur-adjoint à Voiron puis principal au collège Lucie Aubrac en 2012.

# UN RAYON DE SOLEIL POUR LE FOYER-LOGEMENT



Dans le cadre de La Semaine bleue, l'association Lire et faire lire est intervenue au foyer beau Soleil

Depuis un an, le foyer-logement beau Soleil rencontre des difficultés. Des mesures d'urgence, financières et structurelles, ont été appliquées. Quelques changements sont encore à prévoir pour l'amélioration des conditions d'accueil des résidents et la pérennisation de la structure.

En raison d'une mauvaise gestion et de la vétusté de son bâtiment, la Maison des anciens a été fermée en octobre 2015 et ses locataires relogés dans d'autres structures de la région. Le foyer-logement – qui ne fonctionne plus qu'avec vingt résidents au lieu de trente-cinq – a alors accusé une perte de recettes de 40 %. La situation financière de l'association gestionnaire *Mieux vivre son âge à Pontcharra* en a été fragilisée, entraînant un risque de cessation de paiement. Pour pallier ses difficultés, la communauté de communes du Grésivaudan lui a accordé une subvention de 45 000 euros auxquels s'ajoutent 30 000 euros de la Ville. Dans un premier temps donc, des mesures exceptionnelles pour permettre à l'association de retrouver un équilibre dès 2017.

Dans un second temps, le foyer-logement devrait évoluer en petite unité de vie (PUV), proposant vingt-cinq places maximum. Il sera en lien permanent avec le SSIAD [Services de soins infirmiers à domicile] pour favoriser l'autonomie des résidents. Les animations et les ateliers prévention seront développés. Dans le cadre de la Semaine bleue (semaine nationale des personnes âgées et retraités), l'association *Lire et faire lire* est déjà intervenue au foyer pour des lectures à voix haute. Elle a ensuite proposé aux résidents de mettre en place un atelier d'écriture une fois par mois... Des histoires imaginées par les personnes âgées qui seront ensuite lues aux enfants des écoles de Pontcharra.

Enfin, l'association *Mieux vivre son âge à Pontcharra* rejoindra le réseau ADMR, qui offre des garanties d'expérience et de gestion éprouvées au niveau national et travaille déjà avec le CCAS [Centre communal d'action sociale] de la ville.

## L'Accorderie : une richesse collective sans argent

L'Accorderie de Pontcharra – baptisée *Accord'heures* – a été créée en 2015. Elle a obtenu l'agrément du réseau des accorderies de France, qui lui apporte son soutien. Elle dispose maintenant d'un local et démarre ses activités dès ce mois de novembre grâce à l'embauche d'un animateur.

L'association facilite les échanges de services entre les personnes en étendant le réseau des possibilités à l'ensemble d'un territoire, les échanges étant considérés uniquement dans leur durée : une heure de service reçu vaut une heure de service à rendre. Bricolage, démarches administratives, jardinage... Les échanges ne sont pas strictement réciproques, et tous les services ont la même valeur.

Pour recevoir la lettre d'information :

[accord.heures@gmail.com](mailto:accord.heures@gmail.com) ou 07 82 81 06 79.

Permanence le mercredi, de 16 h à 19 h, au local d'Accord'heures, espace Jacques Prévert (Les Marquises).



Accord'heures au Salon du mariage

## La FNATH au service des accidentés de la vie

La FNATH [Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés] informe et conseille les assurés sociaux, quels que soit leur régime de protection sociale, ainsi que toutes les victimes de dommages corporels : accidentés du travail, de la circulation, personnes avec un handicap, malades, victimes d'attentats, etc. Elle les représente devant les juridictions relevant du code de la sécurité sociale pour leur obtenir une indemnisation intégrale, un reclassement professionnel, etc. La FNATH défend aussi le droit des assurés dans différents conseils d'administration liés à l'action sanitaire et

sociale, la prévention du risque, l'insertion professionnelle : Caisse primaire d'assurance maladie, Conseil départemental des personnes handicapées, Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (ex-Cotorep), etc.

À Pontcharra, l'association a signé une charte Handicap qui sert de feuille de route aux actions de la Municipalité en faveur de l'accessibilité. Elle est aussi membre de la commission municipale Handicap et du CCAS [Centre communal d'action sociale] où l'examen des dossiers de personnes en difficulté se fait dans la meilleure entente.

L'association fonctionne grâce aux subventions municipales et aux dons. Son action, reconnue d'utilité publique, ouvre droit à une déduction fiscale pour les donateurs.



Permanence à la maison des services :  
Le 4<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 h 30 à 15 h 30,  
tous les deux mois. Sans rendez-vous.

04 76 97 32 61 ou 04 76 44 75 62  
[ghisolfl@free.fr](mailto:ghisolfl@free.fr)

## [ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE]

**Des solutions pour faciliter le retour à l'emploi**

L'ADEF [Association pour le développement de l'emploi et de la formation] et l'ARECE [Association de réadaptation à l'emploi par les chantiers espaces verts] accompagnent vers l'emploi les Charrapontains en réinsertion sociale et leur offrent de véritables opportunités.



L'ADEF propose une aide ponctuelle et des petits services de qualité

**La proximité avant tout**

Depuis près de trente ans, l'ADEF propose aux demandeurs d'emploi, éligibles aux critères d'aide de l'IAE [l'insertion par l'activité économique], un accompagnement renforcé et de proximité composé de formations et de missions ponctuelles chez des particuliers, des entreprises ou des collectivités. L'association assure ainsi une double mission intégrant l'offre et la demande : valoriser les compétences des travailleurs d'une part, fournir un service réactif et de qualité – payant mais à but non lucratif – d'autre part. En 2015, 301 demandeurs d'emploi ont été salariés à l'ADEF, au plus près de chez eux, pour des ménages, des livraisons, des petits bricolages, de l'aide aux repas... L'association rayonne sur quatre antennes : Pontcharra, mais aussi Goncelin, Crolles, les Adrets, et cherche en permanence à recruter de nouveaux travailleurs.



Des chantiers en plein air pour les travailleurs de l'ARECE

**Le réconfort par l'effort**

L'association ARECE place aussi la solidarité et le respect au cœur de son action. Créée en 1993 pour venir en aide aux exploitants agricoles, l'association s'est peu à peu ouverte aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux bénéficiaires du RSA et aux jeunes, qu'elle aide à se reconstruire sur le plan physique, moral et social. Très active dans le Grésivaudan, l'association ARECE l'est particulièrement à Pontcharra qui concentre 50 % de son activité. Les chantiers ont lieu en pleine nature et au contact direct des habitants : remise en état des jardins familiaux, débroussaillage autour du lac des Lômes, entretien des sentiers de randonnée... Des dépannages qui ne font pas concurrence aux entreprises privées et sont valorisants pour les salariés et le territoire. Comme le souligne son directeur, M. Thierry Rouvès : « C'est la première étape du processus, un tremplin vers l'autonomie. ». Bilan de compétences, accès aux formations, élaboration d'un projet professionnel... tout est ensuite mis en œuvre pour pérenniser le retour à l'emploi.

**ADEF Pontcharra : 04 76 13 57 84 / ARECE : 04 76 71 18 00**

## ACCUEIL SDF PONTCHARRA OUVRE LA PORTE AUX PLUS DÉMUNIS

Depuis sa création en 2002, l'association *Accueil SDF Pontcharra* apporte une assistance aux personnes de la rue durant toute la période hivernale, du 15 octobre au 31 mars. Sept bénévoles se relayent pour assurer une permanence téléphonique les lundis et jeudis soir. Ils offrent un hébergement d'urgence aux SDF envoyés par le SAMU social : une douche, des draps et un repas. Le studio qu'ils gèrent et entretiennent, est mis gracieusement à disposition par la commune.

« Les agents municipaux sont très disponibles », explique Christian Vincent, référent de l'association. « Ils interviennent au plus vite chaque fois que nous avons besoin d'une réparation. C'est essentiel pour nous. »

En complément de l'hébergement d'urgence, l'association souhaiterait aider les familles fragilisées par un accident de la vie... Proposer un logement pendant un ou deux mois, le temps que les travailleurs sociaux mettent en place un accompagnement durable. Un projet supplémentaire pour des volontaires déjà trop peu nombreux.

**Contact association : 06 32 35 07 76  
N° vert du SAMU social : 115**

## DEUX JOURS POUR AIDER CEUX QUI ONT FAIM

### Collecte nationale des banques alimentaires

Vendredi 25 et samedi 26 novembre, l'association *Équilibre* organise une collecte alimentaire dans les trois grandes surfaces de Pontcharra. Plus de quinze bénévoles seront sur place chaque jour pour recueillir en priorité des denrées non périssables : café, sucre, petit-déjeuner, conserves, couches, etc. Les produits seront ensuite triés, stockés dans le local de l'association et distribués tout au long de l'année aux plus démunis.

En 2015, votre générosité avait permis de récolter 4,2 tonnes de denrées. Une mobilisation que l'association espère retrouver cette année.

**Association Équilibre,  
Madame Rivaux : 06 83 05 98 24**

## [PÊCHE]



## LE LAC DES LÔNES TIENT SES PROMESSES

En septembre, le lac des Lômes a accueilli les passionnés de pêche pour deux belles compétitions organisées par l'AAPPMA la Gaule du Bréda.

L'enduro carpe, tout d'abord, a réuni douze équipes de toute la région du vendredi 23 au dimanche 25 septembre. Les carpistes se sont relayés jour et nuit... une patience récompensée par 22 prises d'un poids total de 278,3 kg. Dans l'enduro, le poids global des prises de chaque équipe définit le classement.

Le 2 octobre, c'est le concours fédération de pêche au coup qui a attiré vingt-neuf participants pendant cinq heures. Cette fois, il s'agissait de la dernière manche de la coupe fédération qui en compte 16... Et qui a offert un beau suspense.

## [PORTRAIT]

### GEORGES DUBOUCHET LE GOÛT DU SERVICE



Georges Dubouchet est un enfant du pays, né à Pontcharra. Et si vous n'avez pas encore eu affaire à lui, il ne vous est certainement pas inconnu.

Il entre dans la fonction publique un peu par hasard.

À la suite d'un accident de moto, il quitte les remontées mécaniques de Val d'Isère où il officiait alors, se reconvertisse dans le transport de matières dangereuses et passe plusieurs permis de conduire. Ses nouvelles compétences intéressent la Ville de Pontcharra qui le recrute. C'était il y a presque trente ans. Dès lors, Jojo – comme on le surnomme à la mairie – s'applique à apporter des réponses rapides aux sollicitations de ses

collègues et des Charrapontains. Comme il le dit lui-même : « Il faut rencontrer les gens, leur montrer qu'on se soucie d'eux et qu'on va leur répondre de manière positive. »

Depuis 2015, Georges Dubouchet coordonne les prestataires qui interviennent sur la voirie : il contrôle l'enrobé, la signalétique et le marquage au sol. Il assure également le droit de place des marchés, de la fête foraine et food trucks.

Depuis peu, ses missions s'étendent aussi à la logistique du matériel communal ou de prêt pour les événements (Rosière, marché de Noël, 14 juillet, etc.) et au contrôle des équipements sportifs. Il remédie aux dégradations éventuelles et s'assure que les associations exercent leur activité dans les meilleures conditions.

## [FOOT AS PONTCHARRA]

## Questions à

### ABDELALI BOUIZLI

PRÉSIDENT DU CLUB

**Comment évolue le club depuis l'an dernier ?**

Le défi de l'année écoulée était l'accession en 2<sup>e</sup> division. Nous y avons cru jusqu'au bout. Mais malheureusement en toute fin de saison, malgré notre première place, nous n'avons pu monter en 2<sup>e</sup> division, suite à de nombreuses descentes de Ligue et une victoire donnée en Commission à Fontaine. Grosse déception des joueurs et du staff. Cependant le groupe a décidé de se remobiliser pour passer ce cap et atteindre son objectif l'an prochain. Notre mental, notre état d'esprit et nos qualités sportives ont été reconnus par l'instance et les officiels du district qui nous ont rendu visite.

Je souligne que nos valeurs sont toujours là et que, grâce au football, les jeunes trouvent un bien-être et une façon de servir les couleurs et l'emblème de leur ville. Car nous sommes dans un projet éducatif et collectif où chacun contribue à la pérennité et à l'évolution du club. Nous avons eu dernièrement une demande d'une quinzaine de jeunes de moins de 15 ans et de parents pour des petits, à laquelle nous n'avions pas pu répondre, à cause d'une structure et des moyens encore faibles. Nous ne perdons pas de vue leur projet et espérons y répondre dès l'an prochain. Nous avons aussi formé un jeune arbitre.

Aujourd'hui, après un exercice de deux ans, on reconnaît en nous une rigueur, du sérieux et de la discipline. Tout cela grâce aux efforts consentis par l'entraîneur, les joueurs, les dirigeants et les membres du bureau. Je tiens à les féliciter !

L'AS Pontcharra vit bien et progresse.



**L'équipe masculine a repris entraînements et matchs depuis début septembre. Ici lors de la rencontre avec Notre-Dame-de-Mesage le dimanche 9 octobre, en coupe d'Isère, gagnée cinq buts à zéro par l'ASP.**

## [ATHLÉTISME]



*Le match de l'amitié a réuni 140 athlètes dans une ambiance conviviale.*

## LE CAPRG À PLEINE ALLURE

Samedi 8 octobre, au stade de l'Île Fribaud, différentes délégations espagnoles, italiennes et savoyardes – dont quelques athlètes du CAPRG [Club athlétique Pontcharra La Rochette Grésivaudan] – se sont mesurées à la hauteur, à la longueur, au poids, au disque et au javelot. Ce match de l'amitié, organisé pour la 22<sup>e</sup> année consécutive, réunissait cent quarante jeunes. En récompense : de belles rencontres, des échanges conviviaux et le record du club en longueur féminine.

Autres rencontres, autres enjeux : le CAPRG prépare le Cross National Bayard. Dimanche 13 novembre, l'événement lancera les programmes d'entraînement des athlètes de haut niveau jusqu'au championnat de France. Entre neuf cents et mille concurrents sont attendus pour une série de courses. Le cross de Pontcharra c'est aussi quatre-vingt-dix bénévoles mobilisés du vendredi au lundi soir. La matinée du lundi est quant à elle réservée au lycée de Pontcharra. Neuf cents élèves participeront à une série de courses, dont une déguisée. Enfin, plusieurs collègues du district de Savoie, soit près de 200 concurrents benjamins et minimes, sont attendus l'après-midi dans une ambiance festive qui viendra clore en beauté l'événement.



Inscriptions au cross national Bayard jusqu'au vendredi 11 novembre  
Delphine Sauvageon : 06 80 41 75 02  
[www.athletisme-caprg.fr](http://www.athletisme-caprg.fr)



## Bénévole, ça vous tente ?

La Ville a mis en place une Bourse du bénévolat. Le principe est simple. Si vous avez envie de consacrer un peu de votre temps aux associations de façon ponctuelle ou régulière, adressez un mél au service Vie associative de la mairie en lui demandant de vous compter parmi les personnes intéressées. Ce service vous transmettra alors, chaque mois, une newsletter recensant tous les appels à bénévoles lancés sur la commune. Vous pourrez ainsi prendre contact directement avec les associations. Attention, précisez bien une adresse mél valide pour recevoir ces informations.

Renseignements Service Vie associative  
Tél. 04 76 97 11 69  
[viessociative@ville-pontcharra.fr](mailto:viessociative@ville-pontcharra.fr)  
[www.pontcharra.fr](http://www.pontcharra.fr)

[ACCUEIL TECHNIQUE]

# COLÉO, DANS LES COULISSES D'UN SPECTACLE



La compagnie *Prise de pied* en sortie de résidence, a présenté un extrait de son spectacle *La douce envolée*. Plein de poésie, de magie et de burlesque, le spectacle a fait rire le jeune public et enchanté les plus âgés.

Pendant plus d'une heure, vous vous laissez transporter par la magie d'une œuvre artistique. Le spectacle est une parenthèse enchantée dans une semaine chargée. Si la magie opère si bien, c'est aussi parce qu'une équipe œuvre avant, pendant et après la représentation pour vous faire vivre le meilleur moment possible. Visite guidée.

## J-2 : préparation de la salle

« Un bon accueil de l'artiste c'est minimum 60 % de la réussite d'un spectacle » affirme Raphaël Bertholin, régisseur de la salle. Alors dès la veille ou l'avant-veille, lui et Nicolas Kolt, technicien du Coléo, sont sur le pont. Le son, la lumière... Tout le matériel est installé pour qu'il n'y ait plus que les réglages à effectuer le jour du spectacle. Depuis la rentrée, Raphaël et Nicolas ont gagné en sécurité grâce à l'installation de perches

motorisées. Pour accrocher les projecteurs à 6 m 20 du sol, ils étaient obligés de prendre une nacelle et d'aller le faire directement là-haut. Les perches recevant les projecteurs étaient fixes. Le moindre souci au cours d'un spectacle ou juste avant une entrée en scène, n'était pas gérable. Aujourd'hui, les perches sont descendues au sol, les lumières y sont posées puis elles sont remontées automatiquement. Un gain de temps précieux également dans leur programme chargé.

Raphaël et Nicolas accueillent les artistes. Ils s'occupent de leur transfert à la gare ou à l'hôtel. Pour les artistes en résidence, comme la compagnie *Prise de Pied* qui a présenté son spectacle le soir du lancement, Nicolas et Raphaël sont présents dès qu'ils ont besoin de la salle pour répéter, régler leur technique... enfin se mettre en conditions d'un soir de spectacle.

## Jour J/14 h : démarrage

Raphaël et Nicolas s'affairent avant l'arrivée des artistes. Ils commenceront à répéter vers 16 h et s'arrêteront en général vers 18 h. Régisseurs et techniciens poursuivront les installations jusqu'à l'ouverture de la salle.

## 19 h 30 : votre arrivée

Depuis les attentats, l'accueil est généralement accompagné par une fouille visuelle des sacs. Pour l'accueil de certains spectacles plus sensibles comme celui de l'humoriste Sofia Aram, la saison passée, le Coléo a recours à un prestataire extérieur pour une fouille visuelle des sacs et une palpation. « Les questions de sécurité sont primordiales dans une salle de spectacle : incendie, assistance à personne ou autres. Les agents y sont formés » précise Jeanne Fleurent, adjointe au Maire en charge de la Culture, du Patrimoine historique et du Tourisme.

## Pendant le spectacle

Un artiste ou une troupe vient avec sa propre équipe technique. Cette dernière connaît parfaitement le spectacle. Nicolas, qui connaît le matériel du Coléo, est présent aux côtés de cette équipe.

« Une représentation contient de nombreux codes qui produisent les effets de son ou de lumière ; un geste, un mot... Cette partition-là, c'est le régisseur de l'artiste qui la connaît par cœur » explique-t-il. Et quand il est à l'œuvre, il ne doit manquer de rien et avoir la possibilité de recourir au technicien de la salle dans la seconde.

## 22 h : démontage

À la fin du spectacle, régisseurs et techniciens démontent l'ensemble du matériel et finissent de ranger le Coléo. La journée ne se termine jamais avant minuit. « On ne se lasse pas de notre métier car c'est un perpétuel recommencement d'actions différentes » conclut Raphaël.



L'équipe du Coléo : de gauche à droite Morgane Blot, Raphaël Bertholin, Marie-José Brun et Nicolas Kolt

[BILLETTERIE]

# UNE SAISON QUI DÉMARRE FORT !



➤ Morgane Blot et Jeanne Fleurent, respectivement responsable du service Culture et adjointe au Maire en charge de la culture ont présenté la saison le 8 octobre devant un public venu nombreux et en famille.

## En chiffres

# 468

PLACES ASSISES

# 45

REPRÉSENTATIONS PROPOSÉES  
DANS LA SAISON

# 380

ABONNEMENTS VENDUS  
DÉBUT OCTOBRE 2016

« Début octobre, le nombre de places vendues a augmenté de près de 30 % par rapport à la même période, l'an passé. Nous avons une programmation de qualité avec des artistes de renom et les ventes s'en ressentent. La représentation de Caroline Vigneaux et celles de *L'ours qui avait une épée*, par exemple, sont déjà complètes » explique Marie-José Brun, assistante Culture et chargée de la billetterie. De même, les spectacles proposés aux scolaires ont fait le plein en trois semaines, soit 3 000 places pour les enfants et jeunes du Grésivaudan.

380 abonnements ont été vendus, dont 70 abonnements jeune. Un abonnement comprend au moins trois spectacles (sauf spectacles jeune public). Il donne droit à un tarif préférentiel. Grâce à votre abonnement au Coléo, vous bénéficiez aussi du tarif abonné à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot, à l'Espace Paul Jargot et l'Agora à St-Ismier. Une multitude de sorties s'offre à vous. Profitez-en ou offrez-les !

**Une saison artistique avec une proposition variée de spectacles : humour, théâtre classique revisité, marionnettes, danse, musique...**

Cela suppose une organisation performante bien avant le jour de la représentation :

- contrats avec les artistes,
- organisation de leur venue,
- préparation de la billetterie et vente...

Marie-José Brun est aux manettes. Pour les spectacles non-complets, elle est présente les soirs de représentation pour continuer la vente.

« La billetterie d'une saison se prépare et se suit. D'une part pour savoir en permanence combien de places sont disponibles sur chaque spectacle afin de les proposer au public qui se déplace à l'Office. D'autre part, pour ajuster le nombre des places en vente sur Internet ».

[AUTOUR DU SPECTACLE]

## PROLONGEZ L'EXPÉRIENCE, AU-DELÀ DU SPECTACLE !

Dans le cadre de l'accueil du spectacle *La robe rouge*, le 6 novembre au Coléo, la médiathèque Jean Pellerin et le cinéma Jean Renoir s'associent pour vous permettre de prolonger ce voyage initiatique dans l'esthétique manga (retrouvez les informations en dernière de couverture de ce magazine). Ces rendez-vous, en lien avec d'autres structures culturelles du territoire pour explorer davantage une thématique abordée lors d'un spectacle, seront récurrents tout au long de la saison. « Nous souhaitons développer ces partenariats afin de proposer au public une expérience plus riche : pour lui permettre de nourrir ses envies de découvertes, susciter sa curiosité, aiguïser son regard de spectateur... » explique Jeanne Fleurent. Ainsi dans la plaquette de présentation, vous retrouverez sur tous les spectacles un petit +, qui vous servira de repère pour découvrir les propositions de découverte autour du spectacle (projection au cinéma, rencontre avec les artistes, lectures à la médiathèque...).

[ÉCOLE DE MUSIQUE]

## + 19 ÉLÈVES

L'école municipale de musique a fait une belle rentrée et comptabilise 19 élèves de plus qu'en 2015, totalisant 126 élèves dont 11 adultes. L'école spécialisée dans l'enseignement des cuivres et des percussions, compte dix enseignants. L'équipe et les élèves sont impliqués tout au long de l'année dans de multiples événements sur la commune (auditions, concerts, journée portes ouvertes...).

**Nouveauté : concerts à tarif préférentiel**

La Ville a mis en place, cette année, une carte qui permet aux élèves de l'école de musique de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les trois concerts de la saison artistique du Coléo. Une initiative pour que les élèves développent leur curiosité !



**Forum des associations**

Événement incontournable de la rentrée, il s'est déroulé au parc Saint-Exupéry le samedi 3 septembre. En cette belle journée, près de 60 associations sont venues présenter et représenter leur activité. Il y en avait pour toutes les envies : sport, loisirs, danse, culture, social... une diversité et une qualité que vous appréciez. Vous n'êtes pas moins de 3 500 à adhérer à une association charrapontaine. Cette journée conviviale a été ponctuée de démonstrations et d'animations, organisées par l'association porteuse du forum.



# VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

## NOVEMBRE

### VENDREDI 4

Réunion des nouveaux habitants  
18 h 30 mairie

### JUSQU'AU SAMEDI 5

Exposition manga  
« Autour de la robe rouge »  
Médiathèque Jean Pellerin

### SAMEDI 5

Assemblée générale du CAPRG  
18 h Gymnase César Terrier

### DIMANCHE 6

Bourse aux skis  
organisée par le CTM  
de 9 h à 12 h : dépôts  
de 13 h à 17 h 30 : ventes  
Gymnase César Terrier

### DU MARDI 8 NOVEMBRE AU SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Exposition « Le manga dans  
tous ses états »  
Médiathèque Jean Pellerin

### JEUDI 10

Formation pour les aidants  
familiaux - 14 h mairie

### Conseil municipal

Débat d'orientation budgétaire  
20 h mairie

### VENDREDI 11

Cérémonie du 11 Novembre  
11 h monument aux morts

### DIMANCHE 13

Cross national Bayard  
organisé par le CAPRG  
12 h stade de l'Île Fribaud

### JEUDI 17

Atelier participatif PLU centre-ville  
de 18 h à 20 h  
Inscription avant le 4 novembre

### SAMEDI 19

Assemblée générale de l'UCP  
Gymnase César Terrier

### DIMANCHE 20

Vide coffre à jouets et puériculture  
organisé par l'Alpe et la ludothèque  
14 h Le Coléo

### JEUDI 24

Formation pour les aidants  
familiaux - 14 h mairie

### JEUDI 24 ET VENDREDI 25

Forum « Osez l'entreprise »  
Chambre de commerce et d'industrie  
de Grenoble

### VENDREDI 25 ET SAMEDI 26

Collecte alimentaire  
organisée par la Banque alimentaire  
de l'Isère et Équilibre - sortie des  
magasins d'alimentation

### DIMANCHE 27

Repas des aînés - 12 h Le Coléo

## DÉCEMBRE

### DU VENDREDI 2 AU DIMANCHE 4

Téléthon  
Comédie musicale Notre Dame de  
Paris, Soirée chants & danses, Loto,  
Vente de Risotto - Organisé par  
l'association Pontch'êthon  
Le Coléo, gymnase Maurice Cucot et  
centre-ville

### JEUDI 8

Formation pour les aidants  
familiaux - 14 h mairie

### SAMEDI 10

Marché de Noël - à partir de 10 h  
Centre-ville

### VENDREDI 16

Audition organisée par l'École  
municipale de musique  
20 h Le Coléo

### SAMEDI 17

Concert "150 ans"  
organisé par l'Harmonie Les enfants  
de Bayard  
20 h 30 Le Coléo

### JEUDI 22

Formation pour les aidants  
familiaux - 14 h mairie

## JANVIER 2017

### JEUDI 5

Conseil municipal  
Vote du budget primitif 2017  
20 h mairie

### DIMANCHE 8

Théâtre  
organisé par la compagnie Vent du  
large - 15 h 30 Le Coléo

### JEUDI 12

Formation pour les aidants  
familiaux - 14 h mairie

### VENDREDI 13

Vœux du Maire - 18 h Le Coléo

### SAMEDI 14

Concert  
organisé par l'association Asso en  
chœur - 20 h 30 Le Coléo

### DIMANCHE 15

Loto - organisé par Amitié  
Pontcharra Rouasenda  
Le Coléo

### MARDI 17

Don du sang  
de 9 h à 12 h et de 16 h à 20 h Le Coléo

### JEUDI 26

Formation pour les aidants  
familiaux - 14 h mairie

### SAMEDI 28

Concert country  
organisé par l'association Country  
Grésivau'dance - 20 h 30 Le Coléo



DIMANCHE 6  
NOVEMBRE | 17 H 30

*La robe rouge*

CIE INTERMEZZO

JEUNE PUBLIC À PARTIR DE 5 ANS

✦ Expositions, ateliers,  
projection : voir page suivante



VENDREDI 18  
NOVEMBRE | 20 H 30

*Caroline Vigneaux  
quitte la robe*

HUMOUR À PARTIR DE 12 ANS

✦ Rencontre avec l'artiste  
à l'issue de la représentation



VENDREDI 9  
DÉCEMBRE | 20 H 30

*An Avare  
d'après Molière,  
Jean-Pierre et Sylvie*

CIE LE VOYAGEUR DEBOUT  
THÉÂTRE À PARTIR DE 9 ANS



VENDREDI 20  
JANVIER | 20 H 30

*Amour, mensonge  
et obus de 75*

CIE VOX INTERNATIONAL THÉÂTRE  
THÉÂTRE À PARTIR DE 12 ANS

**+ d'info**

Retrouvez l'agenda sur le site internet de la ville :  
[www.pontcharra.fr](http://www.pontcharra.fr)

Contact billetterie Office de tourisme :  
04 76 97 68 08

# *Autour du spectacle*

## *La robe rouge*

### *et du manga*



#### ◉ SPECTACLE AU COLÉO :

DIMANCHE 6 NOVEMBRE À 17 H 30.

*La robe rouge* est une fable musicale rassemblant sur scène manga animé, musique live, conte et jeux d'ombres.

Un spectacle original pour toute la famille !

Informations, réservations : [pontcharra.fr](http://pontcharra.fr) ou à l'Office de tourisme du Grésivaudan.

#### ◉ EXPOSITIONS ET ATELIERS À LA MÉDIATHÈQUE JEAN PELLERIN :

• JUSQU'AU 5 NOVEMBRE : EXPOSITION *AUTOUR DE LA ROBE ROUGE*.

Illustrations de Joris Yang extraites du film croquis, plans découpés... Gratuit.

• SAMEDI 5 NOVEMBRE : ATELIERS MANGA AVEC JORIS YANG / COMPLETS.

• DU 8 NOVEMBRE AU 30 DÉCEMBRE : EXPOSITION *LE MANGA DANS TOUS SES ÉTATS*.

Mercredi 16 novembre et 7 décembre : présentations/ateliers autour de l'exposition. Sur inscription.

• DU 7 AU 15 DÉCEMBRE : EXPOSITION *LE VOLEUR D'ESTAMPES*.

Vendredi 9 décembre à 20 h : rencontre avec l'auteur. Sur inscription.

#### ◉ PROJECTION AU CINÉMA JEAN RENOIR :

SAMEDI 5 NOVEMBRE, À 16 H : PROJECTION DE *LA TORTUE ROUGE*.

Un film d'animation inspiré de l'esthétique manga. Un autre voyage initiatique.